

Au Bassin des Forges  
Une aide en faveur du comte de Modave  
Le 20 février 1772- Courcy au ministre.

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/31, f°328.

M. de Courcy est commissaire général de Marine. Il a été envoyé à l'Isle de France pour pouvoir suppléer à une éventuelle incapacité de Pierre Poivre. Proche du chevalier Desroches, il est un farouche opposant de l'Intendant.

---

A l'Isle de France le 20 février 1772

Monseigneur,

M. Poivre a bien voulu me faire part des vues qu'il avait sur l'établissement qu'a formé dans cette colonie M. le Comte de Modave. Cet établissement se nomme le Bassin des Forges. Il n'est qu'à 2 ou 3 lieues du bord de mer. Le chemin qui y conduit est spacieux et très commode. Les voitures attelées de 6 bœufs font le voyage d'aller et venir à la Grande Rivière dans la matinée. Aucun établissement particulier dans cette île n'est plus à portée par sa situation et ses avantages intérieurs de fournir aux travaux du Roi, les bois en tout genre qui leur sont nécessaires. Le terrain de M. de Modave consiste en 12 habitations de 156 arpents chacune<sup>1</sup>, dont 9 à peu près sont encore en bois de bout<sup>2</sup> de la plus belle qualité.

Il y avait, il y a deux ans, 500 Noirs et plus de 600 bêtes à cornes au Bassin des Forges. Diverses circonstances en ont étrangement diminué les esclaves et les troupeaux. M. Poivre, Monseigneur, désirait fort, et il a bien raison, que le Bassin des Forges fut en état de nous fournir tous les bois dont nous avons continuellement besoin pour le radoub des vaisseaux du Roi et pour l'entretien des bâtiments civils. Mais M. de Modave ne peut être en état de faire de pareille fourniture si le gouvernement ne vient à son secours. Cet officier qui, joint à beaucoup de mérite, de talent, et un esprit infini, réclame vos bontés. M. Poivre m'a assuré qu'il vous sollicitait vivement pour vous engager à ordonner qu'il soit fait au compte du Roi des avances à M. de Modave, afin qu'il puisse se mettre en état de remonter ses habitations en Noirs et en troupeaux. Avec bien de l'empressement, Monseigneur, je me joins à M. l'Intendant pour vous supplier de prendre en considération la situation de M. de Modave à l'Isle de France. Il ne sera pas difficile au Roi de recouvrer les avances qu'il aura faites à M. de Modave, parce que chaque année il sera à même de donner à S. M. pour content, une très grande quantité de beaux et bons bois.

Depuis bien des années, Monseigneur, je suis très lié avec M. de Modave. Il me serait agréable de pouvoir concourir au rétablissement de sa fortune. Cet officier a éprouvé des malheurs infinis, et je serais très flatté de pouvoir lui être ici de quelque utilité.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Courcy

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas ici de comptabiliser les constructions, mais simplement d'estimer la surface de terrain. « L'habitation » désigne toujours 156 arpents de terre, unité d'affectation des concessions. La précision est redondante. Ces 12 habitations représentent 790 hectares.

<sup>2</sup> Bois de bout ou debout : celui des arbres vivants.